



Information aux riverains

CN/at

H:\16\_cours\_eaux\DMB\_centre\_aval\_lot1\  
00\_correspondance\_pv\info\_riverains\_inst\_grue.docx

Delémont, le 9 mai 2019

## Les prochains travaux de Delémont Marée Basse sur la Sorne se préparent dans le secteur "Centre aval"

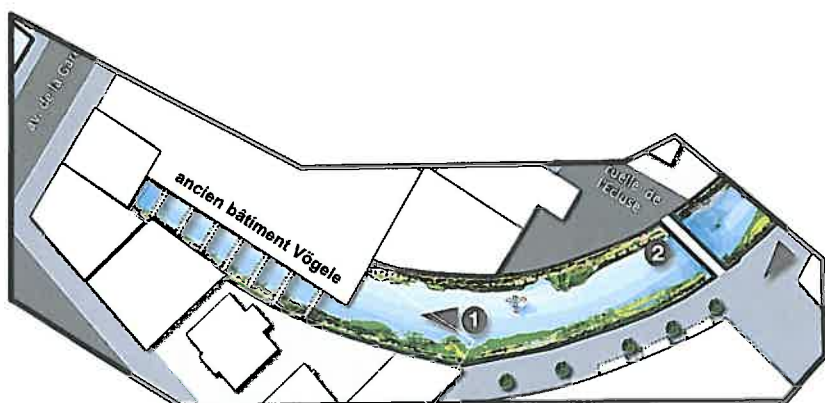
Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons que les travaux de Delémont marée basse reprennent le 20 mai prochain. Le tronçon "Centre aval" est le secteur concerné. Les travaux restant à réaliser se situent entre l'Avenue de la Gare et la passerelle de l'Écluse. Leur mise en œuvre s'avère délicate. L'installation d'une grue de grande portée est ainsi nécessaire. Les travaux interviennent dans le lit de la rivière, au milieu d'un tissu urbain densément bâti. Dans ces conditions, l'accessibilité des machines au chantier, ainsi que l'apport et l'extraction des matériaux, ne sont bien entendu pas faciles à assurer d'une autre manière.

L'excellente planification et l'exécution rigoureuse des travaux permettent à la Ville de Delémont de bénéficier d'un taux de subvention maximal de la Confédération et du Canton du Jura. La participation financière de la Mobilière Assurance est également très généreuse.

Pour mémoire, Delémont Marée Basse a été largement soutenu par la population de Delémont lors de l'adoption de son crédit-cadre de 15 millions de francs en 2009. Ce projet est composé de quatre grandes séquences d'aménagement. Les deux premières séquences "En Dozière" et "Morépoint amont" sont aujourd'hui achevées. La troisième séquence "Centre" est divisée en deux lots : "Centre aval" et "Centre amont".

Les travaux de "Centre aval" ont été entamés en 2018 entre la rue de l'Avenir et la passerelle de l'Écluse. Ils se termineront à la fin de cette année, pour un coût total estimé à 5,25 millions de francs. Les travaux à engager le 20 mai prochain se situent entre le pont de l'Avenue de la Gare et la passerelle de la ruelle de l'Écluse.



Situation chantier 2019

La réalisation du secteur "Centre amont", qui va de l'Avenue de la Gare au Pont du Patouillet se fera par la suite et en principe dès le printemps 2021.

### Un milieu sensible exige des travaux délicats

Les travaux restant à réaliser se concentrent donc entre la passerelle de l'Ecluse et l'Avenue de la Gare. Ils consistent à augmenter la profondeur du lit de la Sorne pour réduire la fréquence des inondations.

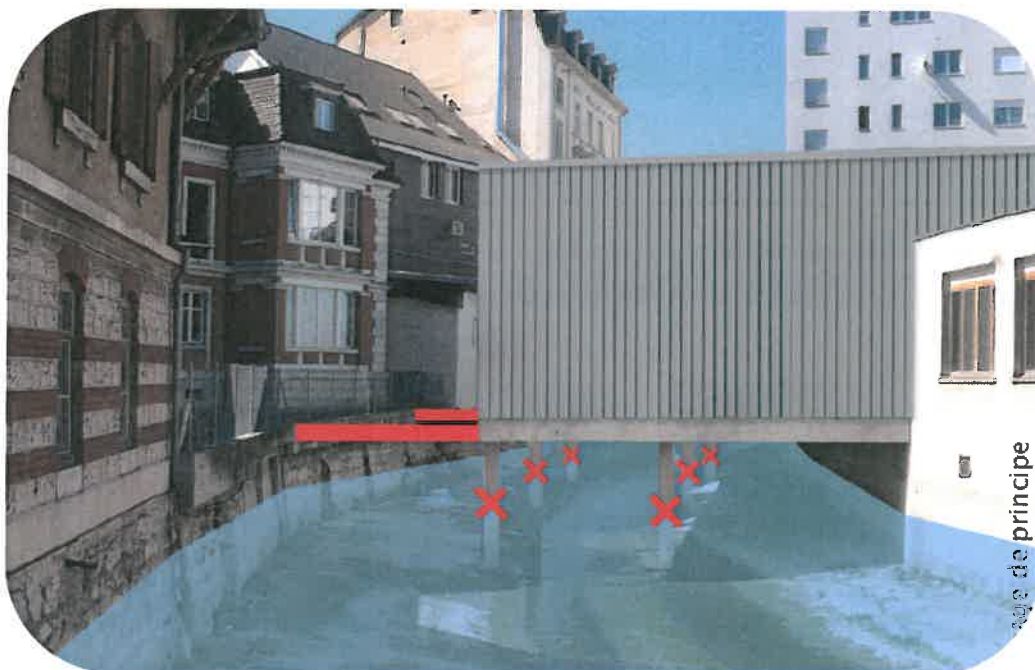
Les mesures d'excavation nécessaires sont entreprises directement dans le lit de la rivière. Des éléments étanches, des batardeaux, seront installés dans la rivière pour contenir les écoulements de la Sorne sur la moitié de la largeur du lit et procéder aux travaux en conditions sèches sur chacune des rives alternativement, sans souiller les eaux.

Les travaux dans le lit de la rivière sont planifiés depuis le 20 mai et jusqu'à fin octobre, selon les contraintes légales et de manière à préserver la faune et la flore indigènes. Une surveillance des débits permet d'évacuer les hommes et les machines de la rivière, en cas de montée subite de la Sorne.

### Une prouesse technique

Les murs existants sont conservés et assainis au besoin, puis repris en sous-œuvre, c'est-à-dire qu'une nouvelle fondation plus profonde est placée sous le mur, afin de permettre l'abaissement du lit de la rivière d'environ 80 cm. Les murs seront aussi rehaussés d'une couronne en béton armé.

Parallèlement, les piliers verticaux de l'ancien commerce Voegele qui surplombent la Sorne seront supprimés. L'opération s'avère lourde et difficile, mais absolument nécessaire. Des poutres et des piliers horizontaux assureront le calage des dalles des bâtiments existants en surplomb. Ils prendront bien entendu leur appui sur les murs des deux rives.



*Suppression des piliers de soutènement du commerce "Vögele" (ancien nom) dans le lit de la rivière*

Une fois la reprise en sous-œuvre terminée, l'ancien et actuel lit en béton de la rivière retrouvera un aspect plus naturel, favorable à la faune et à la flore.

Avec un lit plus profond et tous les obstacles à l'écoulement disparus au terme des travaux de protection des crues, la Sorne verra son débit augmenté pour juguler des crues plus importantes que celles de 2007.

Au-delà de l'aspect sécuritaire, l'objectif dans ce secteur est de rétablir les processus naturels les plus élémentaires pour que la Sorne retrouve une dynamique plus naturelle, tranquille et favorable à la faune et à la flore.

## **Installation de chantier**

Pour faciliter le déplacement des machines de chantier et des matériaux sur tout le secteur, une grue à tour sera installée ces prochains jours devant la Villa Rippstein, faute de place sur les rives de la Sorne. La grue est équipée d'un système de sécurité limitant ses mouvements pour assurer l'intégrité des bâtiments à proximité. Le montage de l'immense grue à tour du chantier se déroulera le 22 mai 2019.

Cette opération exige des moyens logistiques et de sécurité exceptionnels. C'est pourquoi, la circulation sera interdite à la route de Moutier entre le rond-point de Bellevoie et le rond-point du Terminus. Les utilisateurs devront se conformer à la signalisation en place. Mais l'accès aux commerces pour les piétons sera garanti.

## **Montage de la grue**

### **Fermeture de la route entre le rond-point de Bellevoie et le rond-point du Terminus mercredi 22 mai 2019 de 6h00 à 20h00**

Une déviation du trafic sera mise en place par le chemin de Bellevoie.

Pour garantir la sécurité des utilisateurs, sur le pont de l'avenue de la Gare, un "tunnel de protection" sera installé sur toute la surface de la route. Il permettra aux entreprises de travailler en toute sécurité et de réduire au maximum les nuisances du chantier.

## **Des précautions pour préserver les bâtiments**

Afin de répondre aux attentes de la population riveraine pendant les travaux, un réseau de surveillance a été mis en place, avec des contrôles réguliers pour les bâtiments et les murs en sous-œuvre.

## **Un projet reconnu par le Canton et la Confédération**

Comme c'était le cas lors des travaux des étapes précédentes, dans les secteurs En Dozière et Morépoint, les travaux de Delémont Marée Basse intègrent de manière exemplaire les exigences légales de la Confédération et du Canton en ce qui a trait à la gestion des eaux.

Ils marient de manière cohérente les impératifs de sécurité de la population et de l'habitat, de l'aménagement du territoire et du paysage, de l'urbanisme, de la mobilité douce et de protection de l'environnement dans les espaces publics et privés.

La Confédération et le Canton assurent dans ce secteur un financement allant jusqu'à 55 % des coûts admis.

## **Un soutien important de la Mobilière**

Les importantes inondations des dernières années ont touché durement la Mobilière, premier assureur choses de Suisse. Elles ont démontré qu'en maints endroits, des mesures de prévention des dangers naturels devaient être prises et la Mobilière s'implique en leur faveur. A ce titre, elle a déjà contribué aux deux premières étapes du projet.

Considérant la qualité et l'efficacité du projet présenté, la Mobilière a choisi de participer au financement de "Centre aval" à hauteur de 200'000 francs.

## **Circulation et signalisation en place**

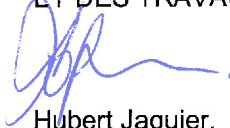
La circulation des piétons sera garantie d'une manière générale et les accès aux différents commerces également. Les autres nuisances, telles que le bruit, seront limitées au maximum pendant ces travaux.

Nous remercions la population et les usagers de leur compréhension pour ces perturbations du trafic. Nous les prions de bien vouloir se conformer strictement à la signalisation routière temporaire mise en place ainsi qu'aux indications du personnel du chantier affecté à la sécurité du trafic.

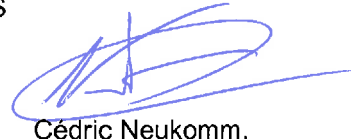
Pour toute information au sujet des chantiers du secteur, prenez contact avec le Service UETP, par courriel à [uetp@delemont.ch](mailto:uetp@delemont.ch) ou par téléphone au 032 421 92 92.

Nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

SERVICE DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DES TRAVAUX PUBLICS



Hubert Jaquier,  
chef de service



Cédric Neukomm,  
ingénieur communal

Annexe : plan d'installation de chantier

**Copies à :**

- M. Damien Chappuis, Maire
- Chancellerie
- M. Antoine Fluri, voyer chef
- Hôpital, service des ambulances, Service du feu, Car postal
- Police locale, SID, Régiogaz, Swisscom, EBL
- Bureau Pepi Natale SA